

**Avis de la commission
départementale d'aménagement
cinématographique de Loir-et-Cher**

Réunie le 7 août 2018, la commission départementale d'aménagement cinématographique de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la SARL « CINEXPANSION DU VAL DE LOIRE », à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), propriétaire et exploitante, en vue de créer un établissement de spectacles cinématographiques « CINE SOLOGNE », constitué de 7 salles et 952 sièges à ROMORANTIN-LANTHENAY, au Clos de l'Arche (41200).